

ARRONDISSEMENT
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 7

OBJET :

Approbation de la convention de partenariat avec Monsieur Ewan Lobé Jr. pour la mise en œuvre de l'exposition "Montmorency dans mes yeux"

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 25 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 septembre à 20 heures

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 19 septembre 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

Présents :

M. BRIANCHON, Mme SOUMAT, M. SAURAY, M. DAUX, Mme DUHALDE, M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, M. GALLIMIDI, Mme CHARBONNIER, Mme ANGELO, M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, M. GELLER, M. TAYBI, M. AVEAUX, M. WISS, M. ESKENAZI, Mme CHENET, M. BOUTRON, M. ZUILLI, M. DUCHÊNE.

Absents excusés :

Mme NOACHOVITCH

M. CUSMANO Procuration à Mme DAUBELCOUR

Mme GROSJEAN Procuration à M. ARNOULT

Mme DARROUX Procuration à M. le Maire

Mme BODILSEN Procuration à Mme ANGELO

Mme BOEHM Procuration à Mme BERRA

Mme BONNET-CHAMBON Procuration à M. ZUILLI

Mme PHILIPPON

Absent :

M. RAUMEL

M. LAYAIDA

Secrétaire de séance :

Joël GALLIMIDI

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles
le :

- 1 OCT. 2025

Publiée le :

- 1 OCT. 2025

Certifiée exécutoire par le Maire,
Montmorency le :

- 1 OCT. 2025

Pour le Maire et par délégation

Le D.G.A.S.

Anne-Marie SORET



« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION N°7

OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MONSIEUR EWAN LOBE, JR. POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPOSITION « MONTMORENCY DANS MES YEUX »

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que la Ville organise, en partenariat avec l'artiste Ewan Lobé, Jr., l'exposition « Montmorency dans mes yeux » du 11 octobre 2025 au 11 janvier 2026 ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure une convention de partenariat entre l'artiste Ewan Lobé, Jr. et la Ville en vue de l'organisation de cette exposition ;

Vu l'avis favorable de la commission des Affaires Culturelles et Patrimoine en date du 10 septembre 2025.

Vu la note de présentation et sur rapport de M. SAURAY,

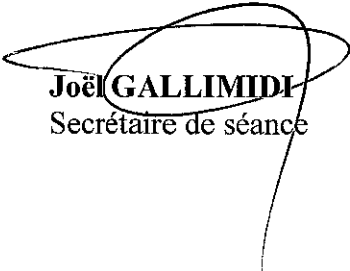
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat entre Monsieur Ewan Lobé, Jr. et la Ville,

ET AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents y afférents.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.


Joël GALLIMIDI
Secrétaire de séance



Maxime THORY
Maire de Montmorency

